



Ropraz, 10 décembre 2018

Conseil Général de Ropraz
p.a. M. Simon Gilliéron, président
Route de Bourg-Dessous 1
1088 Ropraz

ROPRAZ Séance du Conseil Général du 3 décembre 2018

Il est 20h00, le président M. Simon Gilliéron, ouvre la séance.

Ordre du jour :

1. Lecture de l'ordre du jour
2. Appel
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 juin 2018
4. Assermentation(s) éventuelle(s)
5. Communications du Président du bureau
6. Communications de la Municipalité
7. Préavis n°06/2018 sur le Règlement communal de Ropraz sur la durée de séjour sur son territoire en matière de demandes naturalisation
8. Préavis n°07/2018 sur le budget 2019
9. Divers et propositions individuelles

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Appel

31 présents, 11 excusés, 3 absents.

3. Procès-verbal

Une modification est demandée par Madame Jördis Tietje-Girault, à la page 2, Mobilité : « A priori, les horaires du car postal... doit être modifiée par « les horaires du TL 62 ». Affaires sociales : « un adulte peut encadrer au maximum deux enfants » doit être modifiée « par 12 enfants ».

Le dernier procès-verbal est accepté à l'unanimité.

4. Assermentations éventuelles

Aucune assermentation n'est demandée pour le conseil général.

5. Communications du Président du Conseil

M. Simon Gilliéron :

Le président annonce le décès de M. Adolf Brunner et demande une minute de silence en hommage à M. Adolf Brunner, qui a vécu à Ropraz durant de nombreuses années.

Le prochain conseil aura lieu le 3 juin 2019. Les conseillers seront avisés dans les délais si la Municipalité souhaite en faire un avant.

Le président tient à remercier les différentes commissions ainsi que les scrutateurs pour tout le travail fourni cette année, et également les conseillers pour leur présence et leur participation lors des précédents

Conseils. Il remercie également Martine Godat qui a accepté le remplacement intérim de notre secrétaire Diane Baud.

Il rappelle à chacun de passer vers Dominique Perroud, boursière, pour toucher ses jetons de présence.

6. Communications de la Municipalité

M. Stéphane Porchet :

Eaux – STAP de la Censeire :

Les travaux de la STAP de la Censeire sont terminés. Ils se sont dans l'ensemble bien déroulés. La prise d'échantillons, dont les résultats ont été excellents, ont été reçus le 18 octobre 2018. Le jour même nous avons procédé à la mise en service de la STAP. A ce jour, nous avons 25lt/min supplémentaire. Le budget a été respecté. Les comptes pourront être envoyés à l'ECA pour toucher le subside.

Eaux - STAP du Moulin des Vaux :

Quelques soucis avec les alarmes du pompage, les recherches nous ont permis de constater que les clapets anti-retours fonctionnaient mal, nous les avons donc remplacés. Suite à cela des problèmes électriques sont survenus. Nous avons constaté qu'un problème de pression dans le réseau perturbait le bon fonctionnement de nos pompes. Des enregistrements de pression sont en cours pour comparer les courbes avec le pompage de l'AIEJ.

Eaux – Source de la Moille :

Suite au problème d'odeur, plusieurs investigations ont été réalisées. Après plusieurs réflexions, nous nous sommes dirigés vers une solution de traitement de l'eau. Nous avons demandé des offres pour la pose de filtre à charbon actif dans le réservoir principal. Nous avons transmis le dossier au Canton et sommes en attente de validation des services concernés. Dès que leur accord nous sera parvenu nous procéderons à la mise en place de ces filtres. Une prise d'échantillons suivra, et nous attendrons le résultat, avant de procéder à la mise en service.

L'AIEJ :

Pour information, nous avons trouvé une bonne direction avec l'AIHJ (association intercommunale des eaux du haut Jorat) pour leur sortie de l'AIEJ (association intercommunale des eaux Jorat), la convention doit être signée fin de cette année, début 2019.

Eaux :

Démission de notre contrôleur, Monsieur Picini pour la fin décembre 2018. L'AIEJ a reçu 3 offres, le choix s'est porté sur l'offre de Monsieur Dewarrat, habitant de Ropraz. Le nouveau contrôleur suit dès ce jour et durant un mois une formation avec M. Picini, et il suivra également un cours de formation pour la télégestion avec l'entreprise Rittmeyer.

Monsieur Gaston Ramuz : demande d'expliquer les abréviations AIEJ e AIHJ ? Stéphane Porchet précise que l'AIHJ veut dire « Association intercommunale des eaux du haut Jorat », et l'AIEJ « association intercommunale des eaux du Jorat »).

Simon Gilliéron propose qu'une visite de toutes les sources soit organisée lors d'une prochaine sortie du Conseil. Stéphane Porchet précise que la Municipalité envisage d'organiser avec les membres du Conseil général une visite des sources, de l'abattoir et le chauffage de la grande salle et du collège.

Mme Jördis Tietje-Girault :

Mobilité :

Un changement d'horaire est prévu le dimanche 9 décembre 2018. Pas de changement pour la ligne TL 62, par contre en ce qui concerne la ligne car postal 383, trois changements en direction de Montpreveyres et deux en direction de Mézières. Le changement qui faut relever c'est le départ de Ropraz-Village à 7h36, partira à 7h31.

Affaires sociales

Communication importante au sujet du réseau APERO (accueil petite enfance réseau Oron), il est mentionné dans le budget 2019 une augmentation de 20 % pour une contribution communale, ce qui représentera chf 120.- par habitant en 2019, au lieu de chf 100.00 par habitant en 2018. En principe il était prévu pour 2019 une augmentation de 30 %, s'il n'y avait pas eu une subvention extraordinaire de la FAJE (fondation de l'accueil de jour des enfants). Les coûts augmentent sans cesse et au fait l'APERO est un des deux réseaux dont la Commune contribue le moins cette structure de l'accueil pour les enfants. L'APERO contribue qu'à environ 20 % des coûts, la plupart des autres réseaux (29 dans le canton de Vaud) contribuent beaucoup plus, quelques communes jusqu'à 50 % voire plus, donc ce qui veut dire qu'en moyenne les frais se montent à chf 200.00 par habitant, et non chf 120.00 comme prélevé par l'APERO. Cette différence cause beaucoup de pression de la part de FAJE auprès de l'APERO pour augmenter la contribution par habitant, donc elle doit s'approcher financièrement des familles, il aura peut-être, à l'avenir, une augmentation des charges pour les Communes, une discussion à ce sujet sera ouverte au printemps 2019.

Routes :

Certaines signalisations ont été changées dont ceux du chemin Creux, et également le panneau de 50km/h à route de Bourg-Dessous qui a été déplacé à la route des Granges devant la ferme de la famille Stucki. L'autre partie du tronçon de la route des Granges va passer de 80km/h à 60km/h, la modification sera réalisée l'année prochaine en accord avec la DGMR (direction générale de la mobilité et des routes), et une demande de la population.

Routes :

Au sujet du remplacement du miroir, et pour répondre à la question qui avait été posée au dernier Conseil, celui qui se trouve entre Corcelles-le-Jorat et Mézières ce n'est pas à la charge de la Commune, c'est le Canton qui s'en occupe, mais il ne veut pas entrer en matière car celui a déjà été changé par nos soins.

Eclairage public :

Cette année 18 têtes de lampadaires ont été changées (3 au village, et 15 à la Z.A. Ussières). Au lieu de remplacer uniquement les ampoules, qui ont une longévité courte, et étant fluorescente, ou au mercure – composants qui ne sont plus autorisées – qui sont maintenant du LED.

Pour économiser l'énergie, un abaissement de la luminosité de 60 % aura lieu de 24h00 à 5h00 à la place du Village, et de 24h30 à 04h30 à la Z.A. Ussières).

Culture :

Cette saison a été extrêmement riche à l'Estrée, des représentations théâtrales, le parcours Biennale durant l'été, des après-midis de lecture, des expositions, et également la remise du prix Edouard-Rod, qui a été décerné à Madame Bernadette Richard pour son roman « heureux qui comme ». En ce moment, la fondation l'Estrée présente le festival de la céramique contemporaine.

Amis de Gustave Roud :

Ils sont à la recherche de nouveaux membres pour aider financièrement cette association.

M. Martin Rod :

Abattoir :

Mise en fonction fin du printemps 2018 avec un dépassement du préavis pour un montant chf. de 9'000.00. Ce n'est pas un poste en particulier qui est responsable de cette plus-value, mais plusieurs petits imprévus. La Municipalité a pris la décision de louer les locaux à un boucher responsable, qui gère totalement le fonctionnement des locaux. La Commune gère uniquement la maintenance des installations et des réparations éventuelles.

Grande salle :

Le chauffage à gaz a été mis en service le 17 juillet 2018.

Collège :

Le chauffage à pellets a été mis en service le 5 septembre 2018. Le filtre à particules a également été installé fin novembre. Il reste des travaux d'isolation de la cheminée à terminer. Le budget pour l'installation des deux systèmes de chauffage à la grande salle et au collège a été respecté, avec la possibilité d'un excédent si la Commune touche le subside du Canton.

LAT :

La Municipalité a demandé trois offres pour la révision de notre PGA. Après analyse des dossiers reçus, la Municipalité a adjugé le mandat au bureau Plarel SA, qui avait déjà réalisé notre PGA en 2010. Actuellement, la Municipalité élabore la stratégie de la division communale en partenariat avec le bureau Plarel SA. Le projet sera envoyé au Canton pour une étude préalable sur notre vision future. A ce jour, la Municipalité ne peut pas donner plus de détails, car elle doit attendre sur les décisions du Canton.

Monsieur Grégory Ruch : demande si la Commune a une grande marge manœuvre en vision de la stratégie ou tout est quasiment guidé par le Canton. Pourrions-nous construire des immeubles au centre du Village, l'affectation des terrains sera changée ? Martin Rod précise que la Commune devra dézoner des terrains à bâtir qui sont encore vierges. La Municipalité espère que la Commune sera limitée à ce changement, mais ça risque d'être très compliqué. La Commune devra peut-être revoir une autre stratégie selon les décisions qui seront prises par le Canton.

Monsieur Per Johnsson : demande des informations ce sur les risques pour des éventuels projets futurs des parcelles vierges ? Martin Rod précise qu'il y a encore deux grandes parcelles (Vers-chez-les-Rod, et au centre du Village), et la parcelle qui se trouve en dessus du café de la Poste qui avait un plan de quartier dont le Canton avait refusé, en raison de notre surdimensionnement de notre population. La Commune espère ne pas devoir dézoner les parcelles privées, ou le Canton aurait détecté qui aurait un potentiel d'augmentation du bâtiment.

Monsieur Per Johnsson : demande comment est géré l'abattoir au niveau des frais ? Martin Rod précise que la Commune encaisse un montant de chf 100.00 pour couvrir les frais d'entretien. Les frais d'électricité et d'eau sont payés en plus par le locataire. Daniel Henry précise que le loyer mensuel demandé va autofinancer les divers frais et rembourser l'emprunt.

M. Jérôme Porchet :

Cultes :

L'assemblée paroissiale s'est déroulée à Corcelles-le Jorat le 22 novembre 2018. Le budget 2019 a été adopté avec un excédent de charge prévu de chf 8'400.00. Coût par habitant de chf 5.80.

Au mois de juin 2018, a eu lieu la création de l'association du gîte El Jire – sur les chemins des pèlerins, pour mettre en place une structure d'accueil pour les pèlerins à la cure de Montpreveyres, qui se trouve sur le chemin des Pèlerins de Saint –Jacques de Compostelle, et sur celui des protestants du Piémonts. Dans un premier temps, ils sont surtout à la recherche d'hospitalier. Chacun peut devenir membre de cette association.

Le culte de Noël aura lieu à la Chapelle de Ropraz le vendredi 14 décembre 2018 à 19h30.

Déchets :

Au vu des résultats des dernières années, la taxe forfaitaire sera abaissée de chf 80.00 à chf 70.00 pour 2019, idem pour les entreprises, catégorie 1 de 80.00 à chf 70.00, catégorie 2 de chf 160.00 à chf 140.00, et la catégorie 3 de chf 320.00 à chf 280.00.

Ecoles :

Conseil intercommunal s'est réuni le 6 juin 2018 au Raffort à Mézières, le préavis 05/2018 sur les comptes 2017 a été présenté et adopté.

Ceux-ci bouclé avec une différence de charge inférieur de CHF 272'563.16 par rapport au budget 2017.

Conseil intercommunal du 26 septembre 2018 à Corcelles-le-Jorat, préavis présentés et adoptés :

- Préavis 06/18 – Budget 2019, celui-ci prévoit des charges à répartir de chf 6 854 390,00 (budget 2018 chf 6 581 140,00. + 4.15%).

Le Conseil intercommunal aura lieu le 5 décembre 2018 à Forel, pas de préavis, une présentation du projet du futur collège Gustave Roud à Carrouge sera faite aux municipalités et aux délégués des Conseils. Une présentation publique aura lieu à Carrouge le mercredi 23 janvier 2019 à 20h00 à la grande salle de Carrouge.

Durant l'été, les combles du collège des Gollies à Servion ont été aménagées de deux classes supplémentaires. Elles sont occupées à plein depuis la rentrée d'août.

Pendant les vacances scolaires de cet été, une fuite d'eau a eu lieu dans les toilettes de l'UAPE au collège du Raffort. Comme c'était les vacances la fuite n'a pas été détectée tout de suite et environ 300 m3 d'eau se sont répandus dans la salle de gym 91, et jusqu'à la chape de la nouvelle bibliothèque. Ce qui représente pour des milliers de francs de dégâts qui sont pris en charge par l'assurance, avec la fermeture partielle de la bibliothèque, qui est maintenant à nouveau fonctionnelle, et également la salle de gym qui devrait être fonctionnelle après les fêtes de fin d'année, au plus tard.

VDSL :

Les premiers travaux préparatoires pour le haut débit vont commencer, nous n'avons pas reçu plus de détails à ce sujet, mais différents propriétaires ont eu des premiers contacts avec Swisscom. La cabine téléphonique du village a été désinfectée cet été, elle sera reconvertie en boîte à livres, c'est de plus en plus courant, des habitantes du village se sont proposées pour créer et gérer cette « boîte à livres », et la Municipalité a accepté ce projet. Elle sera ouverte au printemps prochain.

M. Daniel Henry :

Epuration :

Le 28 novembre 2018 a eu lieu la deuxième séance d'information aux membres des Municipalités, et sur la régionalisation de l'épuration moyenne Broye, pour le périmètre de la future STEP de Lucens, qui comprend 7 STEP, et 30 communes Vaudoises et Fribourgeoises, et 7 structures intercommunales. Pour la suite du processus, la mise en consultation du projet par l'exécutif, avec un délai au 31 janvier 2019 pour des questions et remarques. A partir de septembre 2019 il y aura un avant-projet des statuts, ce qui engendrera la création d'une commission ad'hoc pour chaque commune, elle donnera son retour au COPIL. La troisième partie concerne l'information aux commissions des législatives en novembre 2019, elles communiqueront les décisions des Conseils généraux et communaux pour juin 2020. Pour le premier jet, pour les coûts qui s'estiment à chf 68'000'000, dont 16'000'000.00 de subventions.

Forêts :

Deux coupes ont été effectuées dans des bonnes conditions, elles sont situées aux environs du refuge de Ropraz.

Parc préurbain :

Comme indiqué dans la presse, la Commune de Froideville s'est retirée du projet PNP. Le périmètre du PNP doit être réétudié, sans les forêts du territoire de Froideville, et des forêts cantonales du l'Etat de Vaud qui sont sur la Commune de Froideville. Nous attendons les nouveaux périmètres avant de prendre une décision. Le nouveau projet sera présenté au Conseil général de Ropraz.

Administration :

Notre employé communal M. Charly Trolliet est en arrêt durant quelques mois. Durant cette période il sera remplacé par notre second employé communal M. Olivier Desmeules.

La journée des comptes aura lieu le mardi 11 décembre 2018.

Mme Janick Depallens : demande des nouvelles au sujet de la pré-étude sur le changement de la conduite d'eau et d'épuration à la route des Granges, et la route de la Moille-du Perey. Daniel Henry informe que le bureau Herter & Wiesmann a été mandaté pour l'étude du projet. Stéphane Porchet précise que le projet va démarrer début 2019. Mme Janick Depallens précise qu'au dernier Conseil, la Municipalité s'est engagée à prendre contact avec les propriétaires concernés, et à ce jour elle n'a reçu aucune information. Daniel Henry précise qu'à ce jour, il n'a pas plus de détails, il ne manquera pas d'approcher les propriétaires concernés dès qu'il aura des informations précises de la part du bureau Herter & Wiesmann.

7. Préavis n°06/2018

Monsieur Olivier Desmeules lit le rapport de la commission ad'hoc. Le rapport et le préavis concordent. Au vote, le préavis est accepté à l'unanimité.

8. Préavis n°07/2018

Monsieur Grégory Ruch nous lit le rapport de la commission des finances. Le rapport et le préavis concordent. Monsieur Gabriel Roch au sujet des DDP est ce que ces montants sont fixes sur 75 ans ? Ou le contrat prévoit une augmentation ? Daniel Henry confirme que le loyer sera indexé tous les cinq ans.

Au vote, le préavis est accepté à l'unanimité.

9. Divers et propositions individuelles

Mme Annick Gilliéron informe les conseillers qu'avec l'aide de Mme Charlotte Benzi de la reconversion de la cabine téléphonique en boîte à livres. Elle souhaite faire appel pour deux choses, la première c'est un besoin de livres, des ouvrages de moins de 15 ans, et en bon état. En cas d'intérêt, n'hésitez pas à nous les remettre. Une adresse mail sera créée, une affiche explicative sera mise sur la cabine. Elle sollicite également de l'aide pour le bon fonctionnement de ce projet. La mise en place se fera au courant du printemps 2019.

Monsieur Daniel Henry tient à remercier ses collègues Municipaux pour la bonne collaboration durant toute cette année. Il tient également à remercier le bureau du Conseil, M. Simon Gilliéron, Président et la secrétaire. Ainsi que le personnel du bureau Communal. Il remercie également tous les conseillers pour la bonne collaboration et leur dévouement à l'égard de la Commune.

Communication : il profite de l'occasion pour rappeler que la Jeunesse de Ropraz organise en faveur du Téléthon une verrée le vendredi 7 décembre 2018, qui se déroulera devant l'ancien local des pompiers.

La Municipalité invite les conseillers à la fête villageoise qui se déroulera sur la place du Village le lundi 10 décembre 2018 dès 18h00. Il souhaite à toute l'assemblée de belles fêtes de fin d'année et une heureuse année 2019.

Simon Gilliéron remercie tous les conseillers pour tout le travail fourni cette année et souhaite également de belles fêtes de fin d'année à tous ainsi qu'à leur famille.

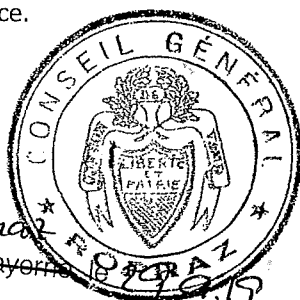
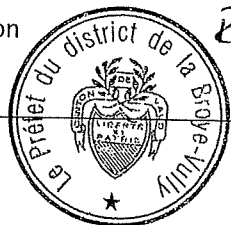
A l'occasion de ce dernier Conseil, les conseillers et la Municipalité sont invités à partager une agape en fin de séance.

Il est 20h55, le Président lève la séance.

Le Président :



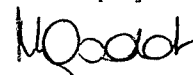
Simon Gilliéron



Ropraz
Ropraz

Le Préfet du district
de la Broye-Vully

La secrétaire remplaçante :



Martine Godat